Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés Band: 7 (1977)

Heft: 5

Rubrik: Les souvenirs d'André Chabloz : légumes savoureux et fruits amers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Légumes savoureux et fruits amers

Rampon et dent-de-lion

Au temps de mon enfance, dès son très jeune âge, chacun participait, selon ses forces et ses moyens, aux travaux domestiques. Il fallait aider au relavage de la vaisselle, balayer la cuisine et les escaliers, remplir la caisse à bois, ou cueillir, dans les vignes, du rampon pour faire une salade à l'huile de noix, ou couper, dans les prés, des dents-de-lion dont on remplissait de gros corbeillons qui procuraient du légume vert, ou que l'on mangeait arrosées seulement de lard fondu avec, par-dessus, des œufs cuits dur coupés en quatre.

Au « plantage »

Beaucoup de familles louaient à la commune un plantage situé dans un endroit favorable du marais que l'on atteignait par un sentier dont le sol noir et spongieux fléchissait sous chacun de nos pas et qui serpentait entre des roseaux bruissant à notre passage. Ainsi presque chaque famille cultivait un coin de terre qui lui procurait les pommes de terre nouvelles, des choux que l'on transformait en une savoureuse choucroute conservée à la cave dans une haute seille fermée par une planche surmontée d'une grosse pierre dont la pression empêchait la pourriture. On hachait aussi les raves semées dans les champs labourés après la moisson et l'on remplissait des toupines avec la compote ainsi obtenue. Les carreaux de haricots « à berclures » produisaient des gousses que l'on cueillait vertes afin de les réunir par un fil de coton formant alors de longues chaînes que l'on suspendait sous le manteau de la cheminée dans la cuisine ou à la chambre à lessive pour les faire sécher.

Cortèges champêtres

Quand on pouvait créer un talus suffisant, on y semait des grains de courgerons dont le fruit donnait un mets onctueux et savoureux quand il était enrichi de fromage. Les courges rondelettes permettaient de dire aux enfants qu'elles contenaient un bébé, mais ils étaient si peu crédules qu'ils taillaient sur leur surface deux yeux, un nez, une large bouche et, vidant l'intérieur, ils y plaçaient une bougie allumée; le soir, ils promenaient ces fantômes dans les rues du village, accompagnés par les musiques de ceux qui savaient se tailler un sifflet dans une branche de saule ou qui, fendant judicieusement la tige rampante des courgerons, produisaient des sons

grimpions pour nous donner alors l'illusion de la mer; surtout, nous y gagnions un coup de soleil qui allait nous obliger, la nuit prochaine, à dormir à plat ventre à cause de la cuisante douleur.

Aussi, désormais, nous prendrions la canne à pêche et, dans une boîte, une provision d'asticots et de vers de terre. Mais, hélas! le temps était souvent à la bise: nous rentrions bredouilles et découragés.



Collège de St-Bonnet, destiné aux communes de Bursinel et de Dully. En 1901, les maisons n'avaient pas encore l'eau courante. On s'approvisionnait au puits pourvu d'une pompe.

caverneux qui comblaient d'aise toute cette joyeuse marmaille.

Au bord du lac

Mais c'était là jeux de la semaine. Le dimanche offrait d'autres divertissements. Par groupes de 4 ou 5, nous descendions au lac, parlant et gesticulant ferme. Assoiffés par le trajet, nous tirions le levier du puits près de l'école de Saint-Bonnet et jouions à nous éclabousser copieusement. Nous jouissions ainsi d'avance de la fraîcheur de l'eau. Nous goûtions déjà le plaisir que procurent le mouvement des vagues au passage du bateau à vapeur. Nous ne savions pas nager, mais nous nous sentions légers, soulevés doucement et nous avancions ainsi jusqu'aux grosses pierres qui sont au large. Nous y accrochant, nous y



— Mon fils qui était avec moi vous le dirait, une truite comme ça ! (Dessin de Vigno - Cosmopress.)

A la maraude

Sur le chemin du retour, longeant un verger planté de poiriers, nous ne résistions pas à la tentation de ramasser quelques fruits tombés que nous mangions à belles dents lorsque surgit, derrière la haie... le garde champêtre. Penauds et soumis, nous marchons à ses côtés jusqu'au village de Bursinel où, sous les platanes devant sa maison, le syndic Roux, un ancien instituteur, savourait la fraîcheur de l'ombre. Nous étions les quatre alignés devant lui; je compris tout de suite, à son regard bienveillant, qu'il excusait notre crime; mais il devait faire son devoir de magistat; il nous condamna à 60 centimes d'amende; mes camarades s'exécutèrent, mais moi je dus solliciter un sursis d'une semaine. Le syndic fronça ses épais sourcils, il haussa la voix et m'ordonna de payer la somme au domicile de M. Porchat « dimanche prochain à 3 heures de l'après-midi au plus tard ». Momentanément soulagé, je devais alors me procurer la somme... et à l'insu de ma famille. Ma crousille était vide, mais celle de mon frère sonnait quand on la secouait. Il finit par céder à mes sollicitations et, le dimanche suivant, je frappais à la porte du garde champêtre; il était absent, sa femme m'accueillit aimablement, prit mes trois pièces de 20 centimes et m'offrit un verre de sirop. Je le bus d'un trait et sortis en courant : Dieu! que la vie était belle!